

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 01179
Numéro SIREN : 517 797 981
Nom ou dénomination : A SAFETY BUS

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2024 sous le numéro de dépôt 5654

A SAFETY BUS

Société par Actions Simplifiée au capital de 70.000,00 euros
Siège social : SERRIS (77700), 5 Avenue Christian Doppler
517 797 981 R.C.S. MEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1^{ER} JANVIER 2024

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, LE PREMIER JANVIER,
A DIX-HUIT HEURES,

Les associés de la Société A SAFETY BUS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par lettre simple remise en main propre contre décharge adressée le 15 décembre 2023 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Pierre ELIZABE**, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le président, permet de constater que les associés présents possèdent 10.000 actions sur les 10.000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ✎ Lecture du rapport du Président,
- ✎ Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- ✎ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

EP

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Pierre ELIZABE de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La Société ANAVNIR

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000,00 euros

Siège social : VILLIERS-SUR-MARNE (94350), 9 Rue de la République
818 006 710 R.C.S. CRÉTEIL

Représentée par Monsieur Pierre ELIZABE, Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

S.A.S. ANAVNIR,¹

Associée

SAS ANAVNIR
Au capital de 5000 €
9 rue de la République
94350 VILLIERS SUR MARNE
Siret : 818 006 710 RCS Meaux
FR : 70 818 006 710 - APE 6420Z

Mr Pierre ELIZABE,

Président associé



¹ Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »